

M.I.EL. CONSOLIDEE

20B rue Gabriel Péri
93200 SAINT-DENIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025



Sommaire

Bilan association ANC2022-06	1
ACTIF	1
ACTIF IMMOBILISÉ	1
Immobilisations incorporelles	1
Immobilisations corporelles	1
Immobilisations financières	1
ACTIF CIRCULANT	1
PASSIF	2
FONDS PROPRES	2
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	2
PROVISIONS	2
DETTES	2
ENGAGEMENTS REÇUS	2
Compte de résultat association ANC2022-06	3
PRODUITS D'EXPLOITATION	3
CHARGES D'EXPLOITATION	3
PRODUITS FINANCIERS	3
CHARGES FINANCIÈRES	3
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4
Annexe Association	5
Bilan association ANC2022-06 détaillé	Erreur ! Signet non défini.
ACTIF	Erreur ! Signet non défini.
ACTIF IMMOBILISÉ	Erreur ! Signet non défini.
Immobilisations incorporelles	Erreur ! Signet non défini.
Immobilisations corporelles	Erreur ! Signet non défini.
Immobilisations financières	Erreur ! Signet non défini.
ACTIF CIRCULANT	Erreur ! Signet non défini.
PASSIF	Erreur ! Signet non défini.
FONDS PROPRES	Erreur ! Signet non défini.
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	Erreur ! Signet non défini.
PROVISIONS	Erreur ! Signet non défini.
DETTES	Erreur ! Signet non défini.
ENGAGEMENTS REÇUS	Erreur ! Signet non défini.
ENGAGEMENTS DONNÉS	Erreur ! Signet non défini.
Compte de résultat association ANC2022-06 détaillé	Erreur ! Signet non défini.
Produits d'exploitation	Erreur ! Signet non défini.
Charges d'exploitation	Erreur ! Signet non défini.
Produits financiers	Erreur ! Signet non défini.
Charges financières	Erreur ! Signet non défini.
Produits exceptionnels	Erreur ! Signet non défini.
Charges exceptionnelles	Erreur ! Signet non défini.
Evaluation des contributions volontaires en nature	Erreur ! Signet non défini.
Charges des contributions volontaires en nature	Erreur ! Signet non défini.

Bilan association ANC2022-06 ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'établissement (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques droits similaires					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	70 963	10 853	60 110	68 980	- 8 870
Installations techniques, matériel et outillage industriels	102 627	79 501	23 127	21 863	1 264
Immobilisations corpor. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 934		6 934	6 919	15
TOTAL (II)	180 524	90 354	90 170	97 762	- 7 592
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	105 651		105 651	8 144	97 507
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres créances	73 113		73 113	12 091	61 022
Charges constatées d'avance	5 369		5 369	12 967	- 7 598
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	902 708		902 708	1 002 330	- 99 622
TOTAL (III)	1 086 841		1 086 841	1 035 531	51 310
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion et diff. d'évaluation Actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	1 267 365	90 354	1 177 011	1 133 293	43 718

Bilan association ANC2022-06(suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
FONDS PROPRES			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	201 159	201 159	
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	199 013	174 056	24 957
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	183 165	24 957	158 208
Situation nette (sous total)	583 337	400 173	183 164
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	583 337	400 173	183 164
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	222 011	68 980	153 031
TOTAL (II)	222 011	68 980	153 031
PROVISIONS			
Provisions pour risques	20 270	26 817	- 6 547
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	20 270	26 817	- 6 547
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	26 775	24 980	1 795
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 469	328 696	- 211 227
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	91 781	56 720	35 061
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	98 368	160 567	- 62 199
Produits constatés d'avance	17 000	66 361	- 49 361
TOTAL (IV)	351 393	637 324	- 285 931
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	1 177 011	1 133 293	43 718
ENGAGEMENTS REÇUS			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dons en nature restant à vendre			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de résultat association ANC2022-06

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	1 280	4 740	- 3 460	-73,00
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	327 028	318 405	8 623	2,71
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	467 306	439 550	27 756	6,31
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels				
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	206 283	67 894	138 389	203,83
Reprises sur amortiss., dépréciat. et provisions	21 817	37 372	- 15 555	-41,62
Produits des cessions d'immobilisations incorpor. et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	8 870	13 011	- 4 141	-31,83
Autres produits	5 250	5 469	- 219	-4,00
Total des produits d'exploitation (I)	1 037 836	886 441	151 395	17,08
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	90 239	390 117	- 299 878	-76,87
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	18 715	15 211	3 504	23,04
Salaires et traitements	417 793	307 530	110 263	35,85
Cotisations sociales	134 694	104 371	30 323	29,05
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	19 112	8 146	10 966	134,62
Dotations aux provisions	15 270	10 200	5 070	49,71
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
Reports en fonds dédiés	161 901	28 221	133 680	473,69
Autres charges	98	1 107	- 1 009	-91,15
Total des charges d'exploitation (II)	857 822	864 903	- 7 081	-0,82
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	180 014	21 539	158 475	735,76
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 347	3 764	- 417	-11,08
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change		1	- 1	-100
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (III)	3 347	3 765	- 418	-11,10
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change	8		8	N/S
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (IV)	8		8	N/S
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	3 338	3 765	- 427	-11,34
RÉSULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	183 352	25 303	158 049	624,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS		19 928	- 19 928	-100
Total des produits exceptionnels (V)		19 928	- 19 928	-100
CHARGES EXCEPTIONNELLES	188	20 274	- 20 086	-99,07
Total des charges exceptionnelles (VI)	188	20 274	- 20 086	-99,07
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-188	-346	158	45,66
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 041 182	910 134	131 048	14,40
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	858 018	885 177	- 27 159	-3,07
EXCEDENT OU DEFICIT	183 165	24 957	158 208	633,92
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolats				
Total				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
Total				

Annexe Association

PREAMBULE

L'Association M.I.E.L, créée en 1998 a pour activité l'animation et le développement de la vie économique locale par l'aide aux très petites entreprises. Cette action se traduit par :

- l'accompagnement des futurs et nouveaux créateurs d'entreprises à monter leur projet,
- l'aide à la consolidation des entreprises par l'accompagnement des dirigeants,
- la gestion des locaux de la pépinière de la Courneuve et son animation.

La M.I.E.L. compte 9 salariés sur le site de Saint-Denis et 3 salariés sur le site de la Courneuve

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 177 010,85 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 183 164,73 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes.

Règles et méthodes comptables

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan comptable général (PCG).

En coordination avec le règlement ANC n°2022-06, les comptes annuels ont également été établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023, modifiant le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation : à la date d'arrêté des comptes 2025, le Conseil d'Administration de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la crèche à poursuivre son exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous réserve de changements liés au nouveau plan comptable,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Ce changement de plan comptable concerne la présentation du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Ce texte, applicable obligatoirement aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, a pour objet de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes, et constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article L. 123-17 du Code de commerce et des articles 831-3, 832-2/2 et 833-2/2 du PCG.

Conformément à l'article 831-3 du PCG, ce changement de réglementation, appliqué de manière prospective, est présenté comme un changement de méthode comptable n'ayant pas à être justifié, le nouveau référentiel s'imposant à l'entité (PCG art. 122-1).

Le règlement ANC n° 2022-06 entraîne notamment :

- Une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, limité aux produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, complétés par certains éléments inscrits par nature en résultat exceptionnel (écritures comptables d'origine purement fiscale, changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, corrections d'erreurs) ;
- La suppression de la technique des transferts de charges au profit d'une comptabilisation directe des remboursements de charges et refacturations en produits et charges courants ;
- La modification et la simplification du plan de comptes ;
- La modernisation et la réduction des modèles d'états financiers, ainsi que la réorganisation des informations à fournir en annexe.

L'association a analysé les conséquences de l'application du règlement ANC n° 2022-06 sur ses méthodes comptables, la présentation de ses états financiers ainsi que sur la classification de ses produits et charges.

Cette analyse montre que, compte tenu de la nature et du volume des opérations de la société, l'application de ce règlement n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels de l'exercice 2025. Les impacts se limitent à des modifications de présentation et de reclassement entre rubriques du compte de résultat (résultat d'exploitation, résultat financier, résultat exceptionnel) sans effet significatif sur les montants globaux.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

Annexes Associations ANC2022 06 (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	170 493	11 693	10 448	171 738
Immobilisations financières	6 919	15		6 934
TOTAL	177 412	11 708	10 448	178 672

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	1 983	8 870		10 853
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	47 093	783	4 425	43 450
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	30 574	9 647	4 171	36 050
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	79 650	19 300	8 596	90 354
TOTAL GENERAL (I+II)	79 650	19 300	8 596	90 354

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	6 934		6 934
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	105 651	105 651	
Autres créances	72 523	72 523	
Charges constatées d'avance	5 369	5 369	
TOTAL	190 477	183 543	6 934

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	57 465
TOTAL	57 465

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers				
Comptes financiers				
TOTAL	0			0

Annexes Associations ANC2022 06 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	201 159				201 159
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	174 056	24 957			199 013
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	24 957	-24 957	183 165		183 165
Dont générosité du public					
Situation nette	400 173		183 165		583 337
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	400 173		183 165		583 337
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		201 159
Report à nouveau des activités propres de l'association		145 699
SOLDE		346 858

Analyse des fonds dédiés

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs ;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Des fonds complémentaires ont été reportés pour :

- 41 901E (pour l'achat de stores pour la pépinière) s'ajoutant aux 68 979.87E reportés à fin 2024. Ces derniers couvrent l'amortissement de travaux réalisés en 2024 à hauteur de 70 962.54 E dans la Pépinière de la Courneuve. Ces travaux ont faits l'objet d'un amortissement de 8 870.34E en 2025. Les fonds dédiés ont été consommés pour le même montant en 2025.
- 120 000 E dans le cadre du projet de déménagement de la MIEL.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	68 980	161 901	8 870			222 011	
TOTAL	68 980	161 901	8 870			222 011	

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges	5 000			5 000
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	21 817	15 270	21 817	15 270
TOTAL (II)	26 817	15 270	21 817	20 270
TOTAL GENERAL (I+II)	26 817	15 270	21 817	20 270
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		177 171	30 688	
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	26 775		26 775	
Fournisseurs	117 469	117 469		
Dettes fiscales et sociales	91 781	91 781		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	98 368	98 368		
Produits constatés d'avance	17 000	17 000		
TOTAL	351 393	324 618	26 775	

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	11 066
Dettes fiscales et sociales	37 473
Autres dettes	98 368
TOTAL	146 907

Annexe association (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 100 E.